

Maître François LIEURADE
Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



CONSTAT du 11 juin 2018

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE ONZE JUIN

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de la Résidence "CHARCOT" 1 à 21 Place Jean Charcot 95100 SARCELLES, représenté par son syndic le CABINET LOISELET DAIGREMONT PERE, FILS ET F DAIGREMONT, SA au capital de 3000000 euros (RCS NANTERRE B 542 061 015) dont le siège social est sis 67 route de la Reine à Boulogne Billancourt (92100), pris en la personne de ses représentants légaux, domiciliés 3 allée Hector Berlioz à FRANCONVILLE 95130

Ayant pour avocat postulant Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 13 bis rue Thiers à PONTOISE (95300),

Et pour avocat plaissant Maître Valérie GARCON, avocat au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 21 rue du Général de Gaulle à ROSNY SOUS BOIS (93114),

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du 17 mai 2018 dont copie est donnée en annexe des présentes.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des biens et droits immobiliers suivants :

DESIGNATION

Les biens et droits, sis à **SARCELLES (Val d'Oise), 17 place Jean Charcot**, cadastrés section BD n°227-346-347-348-558-559-560 pour une contenance totale de 59a 62ca, consistent en **un studio et une CAVE :**

LOT DE COPROPRIETE TROIS CENT CINQUANTE ET UN (351) - Dans le bâtiment 231, au rez-de-chaussée gauche, escalier A, un studio C de 34,50 m² comprenant : une entrée, salle de séjour, cuisine, sèche-linge contigu, salle de bains avec WC, rangement, et les 262/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

LOT DE COPROPRIETE NUMERO TROIS CENT QUATRE VINGT SEPT (387) - dans le bâtiment 231, au sous-sol, escalier A, une cave, et les 4/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

ORIGINE DE PROPRIETE

Lesdits biens appartiennent à Monsieur _____ pour les avoir acquis de Monsieur _____, de nationalité française, et Madame _____, née le 11 avril 1976 à PARIS (9^{ème}), suivant acte de Maître Jean-Baptiste VALETTE, Notaire associé à LOUVRES, du 20 juin 2014, publié au Bureau des Hypothèques d'ERMONT, le 1^{er} juillet 2014, volume 2014P n°2874.

Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice 95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur le fonds sis **15 Place Jean Charcot à SARCELLES (Val d'Oise), et non au n°17 tel que mentionné au commandement aux fins de saisie immobilière susdit**, rez de chaussée, porte gauche en sortant de l'ascenseur,

Où étant sur place à 12 heures, assisté de Monsieur _____ serrurier, et de deux témoins requis, j'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Personne ne répondant à mes appels j'ai fait procéder à l'ouverture forcée des portes lesquelles ont été refermées à la fin de mes opérations.

Les lieux sont libres de toute occupation et consistent en :

- un appartement (lot n°351), composé d'une pièce à vivre, une cuisine avec séchoir, une salle d'eau, un WC.
- ainsi qu'une cave au sous-sol (lot n°387).

L'immeuble, construit au début des années 60, présente des façades usagées.



L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage.

Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et ascenseurs sont à l'état d'entretien, dégradés par endroits.

L'appartement proprement dit (n°351 de l'Etat Descriptif de Division) :

Les lieux sont distribués comme suit :

- Une pièce à vivre :

La porte palière qui permet d'y accéder est à l'état d'usage.

Le revêtement plastique du sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- un interphone ;
- un placard
- une série de deux baies vitrées à châssis métallique simple vitrage usagés.





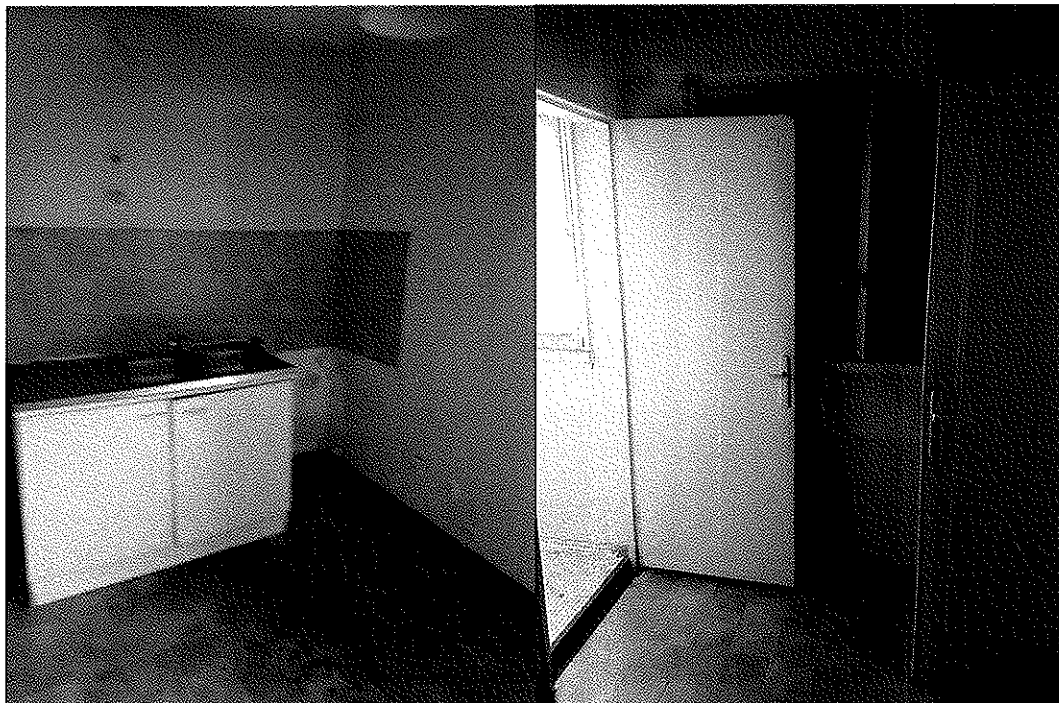
- **Une cuisine dans la suite :**

Le revêtement plastique du sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- Une baie vitrée à châssis métallique simple vitrage usagée;
- Un évier inox intégré dans un ensemble de placards de rangement aux portes et plans de travail assortis vétustes.



- **Un séchoir attenant à la cuisine:**



- **Un WC:**

La porte qui permet d'y accéder est en en bon état.

Le revêtement plastique du sol est usagé.

Les peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une bouche de ventilation.
- Une cuvette WC.



- Une salle d'eau :

La porte qui permet d'y accéder est en en bon état.

Le dallage plastique du sol est usagé.

Les peintures sont usagées, ainsi que les carrelages muraux.

L'équipement comprend :

- Une bouche de ventilation.
- Un lavabo ;
- Une baignoire intégralement équipée.



Les lieux sont chauffés par un système de chauffage collectif.

Un métrage des lieux est effectué sous mon contrôle par la société CERTIMMO.

*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*



Maître François LIEURADE

